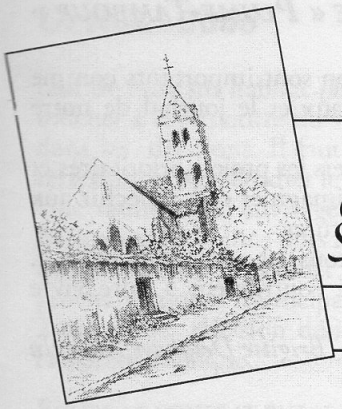
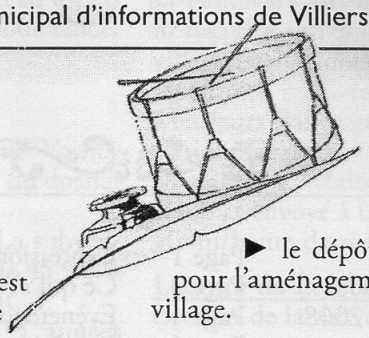


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français

Octobre 2008
N° 43



Le mot de madame le Maire

Six mois que la nouvelle équipe municipale s'est mise à l'ouvrage avec conviction, bien décidée à travailler au développement harmonieux de notre commune !



Depuis le 21 mars, notre souci constant est de multiplier les rencontres, de prendre en compte la diversité des initiatives, de faire participer les habitants de notre village aux réflexions et aux décisions qui les concernent, de remplir nos engagements dans la convivialité.

Les travaux des commissions

Les commissions qui se sont réunies au moins une fois déjà, permettent une large participation des villageois.

La **commission sécurité routière** a travaillé principalement sur cinq axes :

- ▶ l'installation de barrières à l'école et devant la boulangerie pour la sécurité des piétons et tout particulièrement des enfants,
- ▶ l'aménagement du sens de circulation sur le parking du foyer rural,
- ▶ la pose de boucles de comptage en partenariat avec l'agence routière territoriale dans plusieurs endroits du village avant d'entamer des travaux,
- ▶ la définition d'emplacements prochainement marqués sur la chaussée de l'axe rue Gabriel Bachet - rue René Lefèvre qui libéreront les trottoirs pour les piétons et feront ralentir les véhicules traversant Villiers,
- ▶ le dépôt d'une demande au conseil général pour l'aménagement de zones 70 km/h aux entrées du village.

Grâce à la **commission travaux**, la Poste va voir ses locaux rénovés.

La **commission urbanisme** a aussi beaucoup travaillé :

- ▶ une réunion publique et plusieurs conseils municipaux ont été nécessaires pour nous approprier le projet et bien réfléchir à l'avenir de notre commune. Après études avec différents partenaires, le plan local d'urbanisme a été adopté,
- ▶ un contrat rural déposé en juillet permettra la restauration de l'église et l'aménagement des abords immédiats,
- ▶ une aire multi-jeux verra le jour très prochainement à côté du terrain de foot : les travaux ont déjà commencé.

Nous avons aussi avancé sur des sujets aussi importants que l'assainissement et l'école.

L'école

La rentrée scolaire s'est passée dans le calme et la sérénité.
Durant l'année, une garderie sera construite à Recloses afin d'offrir un meilleur accueil pour les enfants du regroupement pédagogique.

La vie associative

Les associations du village et les initiatives des conseillers ont permis de partager des moments festifs et de mieux nous connaître : le 14 juillet, la coupe d'Europe de Football, les journées du Patrimoine, les temps de marche, de festivités... ont été des moments forts.

La tempête

Nous avons aussi connu des événements climatiques perturbants : la tempête du mois d'août a touché quelques maisons et le cimetière.
Je remercie vivement les villageois et nos employés communaux Pascal Viratel et Benoît Debu, qui ont œuvré pour que les communications routières soient rapidement restaurées.

REDRESSER LA SITUATION

Mais tout n'est pas dit quand nous en restons à ces actions concrètes et visibles : une grande partie de mon travail quotidien de maire consiste à redresser jour après jour une situation difficile. Nous en reparlerons...

LA PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE

Je vous propose de nous retrouver le 14 novembre au foyer rural lors d'une réunion publique qui fera état de ces difficultés et aussi des sujets de réjouissance.

Ces temps de communication sont importants comme le sont les conseils municipaux et le journal de notre village.
Nous allons tous ensemble vers les projets prioritaires et je continue à vous inviter à imaginer et à réfléchir aux réalisations immédiates et futures
Mes remerciements vont à tous les acteurs du village. Leur énergie et leur vitalité contribuent à faire vivre Villiers sous Grez.

Brigitte Delahaye Audrain

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Expressions Villaronnes	Page 10
Conseil municipal du 1er juillet 2008	Page 2	Ce qui s'est passé	Page 12
Conseil municipal du 9 septembre 2008	Page 4	Evènements à venir	Page 14
Réunion publique	Page 6	Nos joies, nos peines	Page 16
8 août 2008, des hommes face à la tempête	Page 6	Agenda	Page 16
Du cotés des assos	Page 7		

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Eric Fritz, Françoise Hubert, Alain Quantin, Marc Rouseau, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Blanche Quilain, Annie Union
Mise en page : Carole Poulain
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2008

Présents : Brigitte Delahaye-Audrain, Maire; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, adjoints ; Françoise Hubert, Bernard Leroy, Ludovic Jeannotin, Alain Quantin, Marc Rousseau, Jean-Michel François, Alain Champion, Paul Shelton, Mireille Permanyer, conseillers municipaux.
Absent excusé : Eric Fritz donne pouvoir à Alain Quantin.
Secrétaire : Mireille Permanyer.

DÉLIBÉRATIONS :

Approbation à l'unanimité du conseil municipal du 3 juin 2008.

LECTURE DE LA LETTRE DE RÉPONSE À ALAIN CHAMPION

Madame le Maire fait lecture de la lettre de réponse envoyée à Alain Champion, le 6 juin 2008. Roger Magert regrette que la lettre d'Alain Champion soit publiée dans le Plume Tambour. Après entretien avec monsieur Champion, madame le Maire indique que son souhait est qu'elle paraisse dans le compte-rendu du conseil municipal et qu'elle soit publiée.

ACHAT

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à effectuer des achats seule, jusqu'à la somme de 1 000 euros, sur présentation de factures.

PLU

Plusieurs consultations ont eu lieu depuis le précédent conseil :
Des questions ont été posées à monsieur Mahot.
Il est impossible en l'état actuel du PLU de faire une zone artisanale près du garage. Si zone artisanale, le PLU est à revoir.
La parcelle en centre village pourrait évoluer en zone 1AU pour être constructible rapidement, l'intérêt étant que l'aménagement est en partie réalisé avec le chemin d'exploitation du Courtry Marie.
La parcelle au nord du village pourrait évoluer en zone 2AU pouvant être urbanisée à moyen terme. Ces deux dernières modifications ne nous engageraient pas dans une remise en cause fondamentale du PLU et seraient notifiées aux villarons lors de l'enquête publique.
Les parcelles urbanisables doivent avoir des contraintes fortes avec des principes restrictifs s'appuyant sur l'atlas communal.
Une réunion a eu lieu avec des représentants du PNR, Mme Guilmault et Arnaud Charpentier.
Au rythme actuel d'acquisition des terrains, dans 150 ans il n'y aura plus de terres agricoles, plus de terrains à bâtir.
Les objectifs sont pour demain: quelle politique voulons-nous mettre en oeuvre dans notre village? Notre souci constant doit être l'intérêt commun. Il est impor-

tant de faire un habitat plus dense et locatif, de ne pas toucher à la structure du village, de ne pas se précipiter dans les décisions. Il faut se donner du temps pour la réflexion et bien étudier le dossier du PLU.
Une réunion est envisagée avec le PNR, la DDE, les Bâtiments de France puis le conseil municipal. Réunion fin août avec Mr Naudet (les Amis du PNR) avant le prochain conseil municipal. Projet repoussé d'au moins 2 mois pour décision définitive fin 2008, pour lancer l'enquête publique.

Eglise et contrat rural

La réunion du vendredi 27/6 avec monsieur Varney nous encourage à aller vite dans l'élaboration du dossier du contrat rural.
Les travaux seront à hauteur de 300 000€. La subvention du département est de 35 %, la région de 45 %, le reste à la charge de la commune avec emprunt.
Les tranches de travaux seront étalées sur 5 années maximum et toucheront le clocher, les couvertures, les aménagements intérieurs, les abords immédiats.
Sur la troisième tranche de travaux prévue dans le contrat rural, les abords de l'église, le PNR peut aider.

Le Conseil municipal charge Marie-France Champion d'élaborer le dossier. Monsieur Lechevallier rédigera la présentation. La délibération est votée à l'unanimité.

Dates des Conseils municipaux

Les mardis à 20 h 30 :
02/09/08 – 07/10/08 – Jeudi 13 novembre (le mardi étant le 11) – 09/12/08 – 06/01/09 – 10/02/09 - 10/03/03 – 07/04/09 – 05/05/09 – 02/06/09 – 30/06/09.

Demande de subvention de l'Association de gymnastique volontaire de Bourron Marlotte. Les cours de gymnastique sont donnés à une quinzaine de villarons du 3ème âge, le vendredi après-midi au foyer.
150€ de subvention sont accordés. Vote à l'unanimité.

Association Rock-Salsa : elle continuera son activité dans la salle du foyer.

Etablissement d'une convention signée par les associations utilisant le foyer, pour garantir un certain nombre de points. Un chèque de caution sera demandé, ainsi qu'une attestation d'assurance. Vote à l'unanimité.

Entente sportive : tennis de table : demande de salle. Villiers ne peut pas pour l'instant, répondre favorablement en raison du manque de salles disponibles.

Sauvebois : Avons demandé les statuts de l'Association à Nelly Amiot avant d'adhérer. La cotisation est de 50€. Vote à l'unanimité.

Achats divers votés à l'unanimité : Taille-haie télescopique. Barrières devant être posées devant la boulangerie : Marc Rousseau présente les modèles de barrières qui seront scellées au sol, ainsi que celles qui seront mises en place à la descente du bus scolaire et au niveau du passage piétons.
Achat de jardinières mises en place sur le trottoir afin d'éviter le stationnement des voitures de part et d'autre de l'allée J.L. Garban.

Proposition d'achats de panneaux :
► Un panneau parking , rue de Nemours, près du terrain de foot-ball
► Panneaux de sens obligatoire à installer dans l'allée Jean Tardieu pour accéder au parking..
► Panneau d'affichage,

Informations diverses :

Sécurité routière. L'analyse de la circulation dans le village, rue Bachet et Lefebvre, est repoussée à la mi-septembre. Un rendez-vous est pris le 16 juillet avec Messieurs Ballereau et Morlot pour définir les places de stationnement.
Madame le Maire nous informe qu'un arrêté a été établi et envoyé à la Préfecture, réglementant le vitesse à 50km/heure dans le village.

Lecture de la lettre du Tennis-Club reçue en remerciement de la subvention accordée..

Lecture de la lettre et de la pétition pour le foyer rural auprès du conseil général de Seine et Marne concernant les subventions d'équipement des salles polyvalentes: Accord avec l'action de soutien et de protestation. Vote à l'unamité.

Information sur le stage de Gaëtan Debu.

Réunion en préfecture et conseil général, le 9 juin et le 30 juin : présentation des services.

Création d'une commission temporaire « Contrat triennal de voierie » regroupant des membres de plusieurs commissions, afin de démarrer une réflexion sur le contrat triennal de voierie axé sur la sécurité. Les membres de la commission sont : Marc Rousseau, Yves Lechevallier, Mireille Permanyer, Ludovic Jeannotin, Michèle Ferré.

Commission Finances : réunion le 7/06.

Commission Culture et animation : prévision de 1 200€ pour les Scènes rurales. Le 30 janvier 2009, présentation de « Giacomo, l'enfant de la cité » à Villiers.

Commission Foyer : Un état des lieux a été fait. Du matériel est à prévoir notamment des tables, des chaises. Réorganiser la réserve. Mise en place à partir de septembre prochain d'un contrat de location de la salle avec avenant selon le matériel demandé. Fiche d'état des lieux avant et après la location. Augmentation de la location. Demande d'une équipe de volontaires pour assurer ces tâches.

PNR : Une réunion a eu lieu le 18 juin. Le PNR est dans une période particulière puisqu'une charte est en cours d'élaboration pour les douze années à venir. L'avant-projet sera soumis fin 2008. Le PNR a besoin de notre contribution pour l'élaborer. Informations et remarques sont importantes à faire remonter.
Commission Information et Communication : réunion publique prévue fin novembre. Projet d'interview des associations afin de permettre aux villarons de mieux les connaître. Mise à jour du guide de « La vie à Villiers-sous-Grez ».

Commission Eau de assainissement : Visite de la station d'épuration, en avril par M. Delaporte du service d'assistance technique et d'étude, dépendant du Conseil Général. Un rapport d'évaluation sur son fonctionnement sera établi.
Compte-tenu de la technologie utilisée, la station d'épuration semble fonctionner correctement et la production des boues est « normale ». Réunion avec la SAUR, le 23 juin.

Commission Travaux : demande de devis pour la toiture de la maison communale de la rue Bachet, ainsi que pour son assainissement ; inventaire des bâtiments communaux ; les bouches d'égouts à clé, les puits ; entretien des ruelles...

Commission Voirie : les travaux à réaliser en urgence : réfection de la chaussée, rue de la croix Lambert, dans sa partie la plus étroite ; retirer les gravillons sur la chaussée, carrefour de la Croix Lambert et La Garenne ; destruction des ronces à l'entrée des zones boisées.
Installation de bancs, allée J.L. Garban, à la demande des mamans venant chercher leurs enfants à la sortie de l'école.

R.P.I. Garderie de Recloses : Françoise Hubert nous informe que l'enveloppe budgétaire des travaux de construction de la garderie de Recloses dépassera de 45 000 euros le coût initialement prévu.
Le conseil décide de consentir à cet effort pour que le chantier puisse être entièrement réalisé.
Le RPI devra probablement recourir à l'emprunt pour assurer le financement, le remboursement de cet emprunt étant à la charge des deux communes.

Commission Environnement et embellissement : Le déplacement des containers verre est en attente car quelques travaux sont nécessaires sur le parking pour permettre au camion de ramassage d'effectuer ses manoeuvres.

Le groupement de gendarmerie départementale de Seine et Marne nous informe que le colonel J.P. Michel sera remplacé par le colonel Eric le Callonnec.

OPAC : Les entretiens avec Mr Videau se poursuivent.

Engins bruyants (tondeuses) : Madame le Maire dépose en Préfecture un nouvel arrêté spécifiant les nouveaux horaires : les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h - 14h à 19h
Les dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Titularisation de Benoît Debu : au grade d'adjoint technique 2ème classe.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2008

Présents : Brigitte Delahaye Audrain, Maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, Eric Fritz , adjoints ; Françoise Hubert, Bernard Leroy, Ludovic Jeannotin, Alain Quantin, Marc Rousseau, Jean-Michel François, Mireille Permanyer, conseillers municipaux.
Absents excusés : Paul Shelton donne pouvoir à Michèle Ferré
Alain Champion donne pouvoir à Marc Rousseau
Secrétaire : Marie-France Champion.

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1er Juillet 2008. Le Conseil adopte à l'unanimité ce compte rendu.

CONTRAT RURAL

Madame le Maire présente une modification rédactionnelle de la délibération du 1er juillet 2008 du contrat rural concernant l'église.
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette modification.

PLAN LOCAL D' URBANISME

Madame le Maire soumet à l'approbation du conseil le plan local d'urbanisme. Le conseil délibère et décide les changements suivants :

- Zone UBa en zone 1AU
  modification adoptée à l'unanimité par le conseil.

- Zone 2AU en zone 1AU
  modification adoptée par
  - 8 voix pour
  - 5 voix contre
  - 2 abstentions.

Une concertation des Villarons est envisagée pour ce qui concerne la possibilité d'une zone artisanale qui serait située en zone N – face au garage.

Le plan local d'urbanisme est arrêté à 12 voix pour et 3 voix contre. Eric Fritz vote contre l'approbation à ce jour du plan local d'urbanisme jugeant qu'une révision permettrait l'étude d'une zone artisanale implantée à Villiers pouvant être source éventuelle de revenus pour la commune et évitant ainsi l'augmentation des taxes.

CONVENTIONS CONCERNANT LES ASSOCIATIONS OCCUPANT LE FOYER RURAL

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de convention entre la commune de Villiers sous Grez et les associations occupant le foyer rural Jean Louis Garban.(cf document joint)
Le conseil approuve à l'unanimité le projet de contrat

de location du foyer rural Jean-Louis Garban et les nouveaux tarifs de location du foyer rural qui seront en vigueur le 1er janvier 2009 (cf document joint)

ABRI BUS

Ce point est remis à étude pour le prochain conseil d'octobre.

TERRAIN AIRE MULTISPORTS

Abattage des arbres: après la tempête, le projet d'abattage a été modifié, car plus d'arbres devaient être coupés ou étêtés ; la société Quintard a modifié les travaux sans majoration du devis.

Le commencement des travaux aura lieu le 22 septembre prochain. La société Goulard pour le terrassement, puis la société Kompan en ce qui concerne la structure.

POUR LE DEVIS PEINTURE POSTE

Madame le Maire nous informe que deux devis ont été reçus pour les travaux de peinture de la poste

1 – Monsieur Masson à la Chapelle La Reine :
peinture 2 347,75 euros TTC
sol 496,34 euros TTC

2 – Monsieur David Nicolas à Larchant :
peinture 5 020,00 euros TTC

Le conseil a retenu à l'unanimité le devis de Monsieur Masson.

BRUIT SUR A6

Madame le Maire nous fait part d'un courrier émanant du Parc Régional du Gâtinais nous informant de leur projet de faire une action auprès de la société de l'autoroute avec les communes avoisinantes de l'A6 pour obtenir une revêtement anti bruit, le conseil vote à l'unanimité l'envoi de ce courrier.

QUESTIONS DIVERSES

PARC NATUREL REGIONAL

Présentation de la charte en réunion publique demandée par Madame le Maire qui reprend contact avec le PNR pour arrêter une date.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Françoise Hubert informe le Conseil que les travaux de démolition ont été effectués pendant les vacances, la construction a commencé.

En ce qui concerne les finances, accord sur les chiffres avec Recloses, 2500 € d'études pour l'architecte vont être remboursés à Villiers de la part de Recloses.

SECURITE ROUTIERE

Monsieur Marc ROUSSEAU a pris contact avec Mr Morleau DDE, pour la mise en place de trois boucles fermées le plus rapidement possible afin de mesurer la circulation dans le village.

En ce qui concerne le stationnement Rue Bachet et Rue Lefèvre, une réunion aura lieu pour déterminer l'emplacement et le marquage des places de stationnement avec la commission.

Les barrières de sécurité ont été installées devant le boulangerie ainsi qu'à l'arrêt du car scolaire.

Concernant la zone 70 sur la RD 104 et RD 63, nous avons reçu une réponse de la part du conseil général le 2 septembre 2008 nous indiquant: « Si après examen des vitesses pratiquées et de l'environnement de ces secteurs un tel dispositif s'avère opportun et faisable techniquement, une proposition d'aménagement sera soumise à l'examen budgétaire 2009 ».

DEGATS PROVOQUES PAR LA TEMPETE

Notre assureur Colin consulté ne prend pas en charge les tombes endommagées ni les murs du cimetière.

RUE CROIX LAMBERT

La DDE a fourni un devis de 9 950,72 €. Avant ces travaux, nous envisageons l'enfouissement des réseaux et avons pris contact avec le syndicat d'électrification du Sud Ouest seine et Marnais. Nous avons reçu des devis et étudions la faisabilité.

CONTRAT TRIENNAL DE VOIRIE

Redémarrage du projet.

La commission chargée de ce dossier est composée comme suit :

Vice président : Eric Fritz,

Membres :Yves Lechevallier, Marie-France Champion, Ludovic Jeannotin, Michele Ferré Mireille Permanyer et Marc Rousseau. Des villarons hors conseil sont les bienvenus. Il suffit de faire part de sa candidature.

PERSONNEL COMMUNAL

Titularisation de Madame EDARD à compter du 1er septembre 08.

OPAC

SCI Rue Bachet : jugement en octobre. Une visite du commissaire du gouvernement a eu lieu le 8 septembre 2008 pour analyser le bâtiment et proposer un prix.

Hotel de la Réunion: aucune nouvelle du notaire.

CONSOMMATION EAU DES FONTAINES

Jean Michel FRANCOIS informe le conseil que la pompe de le mare de Busseau a une consommation excessive très certainement due à un système de robinet compliqué, il propose de mettre une affiche pour attirer l'attention sur le fait de bien fermer ce robinet.

Au Petit Nice, il faudra réunir les agriculteurs pour discuter de la situation.

SANDRA OLIVIER

Nous avons la joie d'avoir parmi nous une championne de France de course d'orientation 1ère au championnat de France et 3ème au championnat du Monde que nous avons soutenue lors des championnats qui se sont déroulés cet été au Portugal.

Réunion publique

Le 14 novembre 2008 à 20h30, madame le maire et le conseil municipal vous invitent à une réunion publique au foyer rural.

Ce sera l'occasion de vous présenter une partie des actions engagées. Une partie seulement car, malheureusement, il n'y aura pas assez de temps pour couvrir l'ensemble des travaux menés jusqu'à présent. Cependant, d'autres réunions seront organisées afin de maintenir le contact et les échanges entre le conseil municipal et vous.

La réunion se déroulera en deux temps, d'abord le conseil vous exposera ses actions puis, en seconde partie, vous pourrez intervenir lors d'une séance de questions réponses.

Nous espérons vous voir nombreux le 14 novembre prochain.

Le conseil municipal

8 AOÛT 2008, DES HOMMES FACE À LA TEMPÊTE.

6h30 : Roger Magert, premier adjoint en charge de la commune pendant les vacances de notre maire, reçoit un appel lui signalant que les routes permettant de rejoindre la nationale sont totalement obstruées par la chute de nombreux arbres.
Il contacte immédiatement nos deux employés communaux Benoît et Pascal qui se rendent sur place le plus rapidement possible ; Pascal acceptant, de ce fait, d'interrompre ses congés dans l'intérêt du service de la commune.

7h : Roger Magert qui assure sous la pluie la signalisation au rond point est rejoint par des volontaires. Tous se mettent au travail pour dégager un passage.



9h : La route de Grez est rendue à la circulation tandis que des barrières ont été disposées au rond point pour interdire l'accès à la route de Bourron. Roger regagne la mairie.

10h : Un appel attire l'attention d'Annie, notre secrétaire de mairie, sur les graves dégâts survenus au cimetière. Aussitôt, Roger lui donne les instructions nécessaires pour informer EDF et les assurances de la situation.

Tout le reste de la matinée, notre premier adjoint se rend d'un point à un autre pour coordonner les actions des employés de mairie et des bénévoles qui oeuvrent sans relâche pour désenclaver notre village le plus rapidement possible.

Dès le lendemain, M Magert rencontre le propriétaire de l'arbre qui s'est abattu sur le cimetière pour entreprendre avec lui les démarches auprès des assurances.

Il ne faudra pas moins d'une semaine d'efforts intensifs pour sécuriser totalement l'ensemble des voies de circulation et dégager les sépultures endommagées.

Les élus et l'ensemble de la population de Villiers tiennent à remercier nos employés communaux qui ont fait preuve d'un grand dévouement et d'un remarquable esprit d'initiative ainsi que les nombreux bénévoles qui se sont joints à eux et n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre accessible notre village en toute sécurité.

Françoise Hubert

Du Coté des Associations

Le « Karim Budokaï »

Depuis 20 ans à Nemours et 15 à Villiers Karim Bendine porte et fait vivre le club du « Nemours Budokaï » qui comme son nom ne l'indique pas occupe la salle de notre foyer rural chaque mardi soir. Nous le rencontrons au gymnase de Nemours pour parler de ce sport pratiqué par une dizaine de jeunes villarrons.

Le Plume Tambour : Karim, pouvez vous nous définir en quelques mots le budo ?

Karim : Le Budo regroupe l'ensemble des arts martiaux (judo, karaté, taïkundo…). On retrouve le combat pieds /poings, les projections et le maniement des armes. Ces différentes techniques sont pratiquées à l'entraînement en fonction du nombre et de la motivation des élèves.
Il y a aussi une dimension civique qui incite au respect de soi même par des règles d'hygiène strictes et au respect des autres en toutes circonstances.

Le PT : Quel est l'équipement nécessaire à la pratique du budo ?

Karim : Il faut un kimono, des protège-tibias, une coquille, un casque, des gants et des armes en mousse. Une partie de ces accessoires est mise à disposition des adhérents par le club.

Le PT : Le Nemours Budokaï dispense des cours à Villiers, dans quelles conditions ?

Karim : Très vite, les créneaux horaires du gymnase de Nemours ont été insuffisants. Nous avons cherché d'autres lieux, actuellement des cours se déroulent à Villiers, Nemours et Fay les Nemours. Il y a deux niveaux pour les enfants et un niveau regroupant les ados et les adultes. L'inscription au club donne droit à fréquenter les trois salles à différents créneaux horaires.

Le PT : Comment pouvez vous assurer les cours sur trois communes différentes ?

Karim : Il est vrai que nous atteignons les 70 adhérents au club et que cela fait beaucoup de monde à gérer. Certains de mes élèves se sont élevés à un grade permettant l'enseignement du Budo. Ils peuvent ainsi m'assister pour certains cours avec les enfants.
Ils ont suivi mon engagement bénévole auprès des élèves, aucun d'entre nous n'est rémunéré par le club. Ce qui nous motive, c'est de faire découvrir notre sport et nos valeurs aux enfants.
Sur le tatami on apprend à se défouler de façon contrôlée et dans le respect des autres. Il n'y a pas d'agressivité gratuite malgré un engagement physique intense.



Le PT : Pouvez-vous nous dire, dans ce cas, comment est utilisé l'argent des cotisations ?

Karim : D'abord, il faut acheter les équipements pour le club : casques, armes… Cette année, nous avons fait l'acquisition d'un tatami d'occasion pour équiper la salle de Fay les Nemours.
Ensuite, avec l'argent qui reste, nous finançons des goûters pour les enfants et surtout les cadeaux pour la fin de l'année. Nous choisissons des objets utiles comme des survêtements, des coupe-vent, des sacs de sport ou des pièces d'équipement, le tout aux couleurs du club bien sûr. Nous faisons en sorte également que les déplacements soient gratuits.

Le PT : De quels déplacements parlez-vous ?

Karim : Nous avons plusieurs fois dans la saison des rencontres amicales entre clubs et aussi les championnats. Cette année, en mai, c'est le Nemours Budokaï qui doit organiser les championnats de France ici au gymnase.

Le PT : Comment se déroulent ces compétitions ?

Karim : Les pratiquants sont répartis en différentes catégories suivant les grades et les âges.
Il y a trois combats : « Randoris » d'une minute pour les enfants et de deux minutes pour les adultes. L'un avec les gants, un deuxième concerne les projections et enfin un dernier avec les armes en mousse.

Le PT : Une minute, deux minutes, ça semble court.

Karim : Vous n'imaginez pas l'intensité de l'effort que ça représente. Je vous assure que ça semble très long… surtout quand on perd !

Le PT : En conclusion, quel bilan tirez-vous de ces années de dévouement et quelles sont les perspectives d'avenir ?

Karim : Un immense plaisir ! Même si, par moments, j'ai pensé à « passer la main » pour avoir plus de temps pour ma famille, je ne suis jamais allé au bout de cette démarche car j'ai toujours autant de plaisir à entrer sur le tatami.
Je suis heureux de constater qu'il en est de même pour nombre de mes élèves qui, ayant laissé le Budo de côté pour suivre des études ou faire leur vie, reviennent quelques années après frapper à la porte du club. Certains autres exportent nos valeurs en devenant eux même professeurs et en ouvrant des salles là où ils vivent maintenant.
En ce qui concerne l'avenir proche, j'espère pouvoir répondre à la demande des femmes en proposant un cours de self défense le samedi après midi, je suis à la recherche d'une salle disponible. Il faudrait aussi pouvoir renouveler le tatami de Villiers qui est mis à notre disposition par la Mairie depuis toutes ces années et qui est maintenant très usagé.
Ce seront les deux challenges du club pour cette année.

Le PT : Merci, Karim d'avoir fait partager votre passion aux lecteurs du Plume Tambour.
Karim : Merci à vous et à la municipalité de Villiers qui accueille le club fidèlement depuis près de 15ans.

Marc Rousseau et Françoise Hubert

Détails pratiques :

Lieux et dates :
Nemours : Jeudi 18h à 20h
Villiers: Mardi 18h à 20h
Fay les Nemours : Mercredi 17h30 à 20h30

Qui contacter : Karim Bendine (tel. 01 64 78 22 28)

pendant les entrainements : Mickaël Dialem, Gérard Gillot, Philippe Caséro

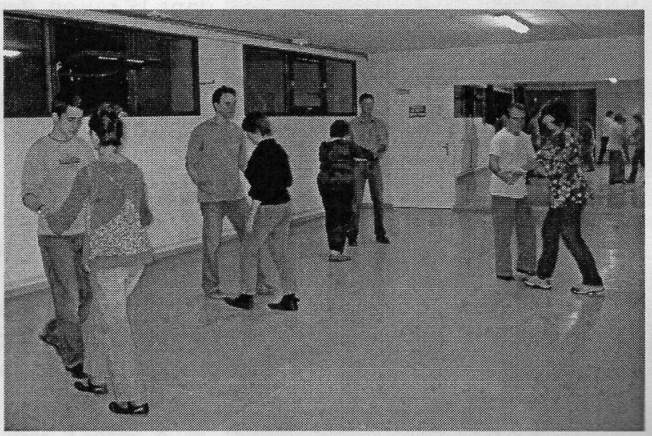
Les tarifs : Pour l'année de cours + la licence + l'assurance
145 € pour les enfants
203 € pour les aduldes.

DANSEZ **MAINTENANT** !

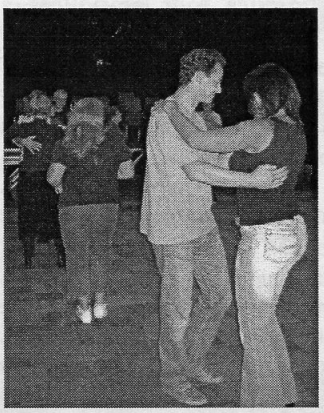
Vous avez des fourmis dans les jambes, l'envie de vous détendre dans une ambiance sympathique et conviviale, plus d'hésitation, venez nous rejoindre chaque lundi au club de ROCK'N SALSA.

Installé au foyer rural de Villiers depuis la saison dernière, ce club qui nous vient de Larchant a déjà séduit nombre de villarons et de villaronnes qui se retrouvent pour évoluer sur les conseils des deux professeurs Nicolas et Bernard.

Les cours ouverts aux danseurs débutants, initiés et confirmés se succèdent de 19h30 à 21h30 dans la grande salle du foyer et dans la salle de danse.



En haut Nicolas officie sur les rythmes ensoleillés de la salsa cubaine. Membre de la Compagnie Elégua dont la vocation est de répandre la pratique de cette danse à la mode, il enseigne avec passion les secrets de chorégraphies spectaculaires et hautes en couleurs.
En bas, Bernard guide les couples de danseurs de Rock avec beaucoup de dynamisme...mais aussi beaucoup d'indulgence quand les pieds dérapent ou si les bras



s'emmêlent dans une passe plus risquée que les autres.

Vous pensez ne pas être doué pour ce genre d'exercice ? Vous n'osez pas vous risquer sous le regard des autres ? Vous n'avez pas de cavalier ou de cavalière pour vous accompagner ?
Pas de problème !
Dans le cours des débutants nous en sommes tous au même point, on s'amuse, on se trompe, on recommence et personne ne se prend au sérieux. Chaque danseur évolue tour à tour avec toutes les danseuses présentes ce qui permet à chacun et chacune de faire très vite connaissance avec les membres du groupe.

Un peu plus tard dans la saison, vous serez invités à mettre en pratique votre maîtrise de la danse nouvellement acquise lors de soirées organisées par le club ou par les professeurs.

Il est encore temps de venir pour un cours d'essai qui, j'en suis certaine, saura vous séduire et fera de vous le prochain membre de notre club.

Françoise Hubert

Détails pratiques :

Jours et heures
lundi de [illegible] Salsa confirmé et Rock intermédiaire
[illegible] Salsa débutant et Rock confirmé
[illegible] Salsa intermédiaire et Rock débutant

Qui contacter [illegible] (tel. 06 75 66 93 27),
[illegible] (tel. 06 71 48 91 29)
[illegible] (tel. 06 07 28 24 96)

Les tarifs
[illegible] 2 cours : 255 €
[illegible] 2 cours : 400 €

TAÎ CHI CHUAN

Il peut-être difficile d'imaginer que chaque jeudi, à partir de 19h00, à Villiers-sous-Grez dans une salle du foyer rural, se pratique un art ancestral vieux de 10 000 ans. Et pourtant, c'est la réalité !



Le Taî Chi Chuan nous vient de Chine. C'est un art martial de défense caractérisé par sa lenteur d'exécution qui permet d'atteindre l'excellence des mouvements. Ne vous y trompez pas, à vitesse normale vous mèneriez un combat dont vous sortiriez certainement vainqueur, mais c'est avant tout un enseignement spirituel. Il était réservé autrefois, uniquement, aux maîtres Kung-Fu !
Le temps a passé et notre époque, par certains de ses côtés formidables, permet à chacun, sans pré-requis, de suivre cet enseignement. Malheureusement, les Taî Chi Chuan enseignés sont différents d'un endroit à l'autre en terme de qualité. Dans cette salle du foyer rural, sachez qu'il est dispensé, par le professeur, un Taî Chi Chuan originel, non modifié, sous la supervision d'un vieux maître asiatique qui toute sa vie a transmis ce que sa famille s'est transmis de génération en génération. Ce n'est pas par hasard, si certains pratiquants viennent de loin (Evry par exemple) ...

Que trouvent, ou que recherchent les pratiquants actuels dans la pratique de cet art qui n'est pas de la gymnastique ? Qu'est-ce qui les pousse à venir chaque jeudi à Villiers-sous-Grez ? Voici un florilège de leurs réponses :
. recherche de l'excellence à l'inverse d'autres pratiques où l'on accepte « l'à peu près »
. faire le lien entre l'esprit et le corps
. acquérir une pensée orientale et s'éloigner du « tout, tout de suite » occidental
. se connecter avec la nature
. l'effort physique
. évacuer le stress du quotidien
. chasser son mal de dos
. savoir se défendre
. l'esthétisme de cette pratique
. l'ambiance de la pratique en groupe à l'inverse de la solitude de certains sports ou arts martiaux
. la coordination des mouvements pour les musiciens (batteur, par exemple)
. gestion du stress, du trac pour ceux qui doivent aller sur scène ou prendre la parole devant un auditoire
. apprentissage du souffle et de la respiration
. le contrôle de sa propre énergie
. la recherche de la longévité physique et mentale

Quoiqu'il en soit, si vous n'avez pas encore le temps de venir et que malgré tout vous « brûlez » d'envie de découvrir le Taî Chi Chuan, il peut être une bonne idée de visionner deux films pour vous mettre « l'eau à la bouche » :
Le premier : TAI CHI MASTER avec Jet Lee
Le second : KUNG FU PANDA , dessin animé de Walt Disney

Jacqueline, le professeur, vous dit « à bientôt ! »

Détails pratiques :

Jours et heures :	jeudi de 19h à 20h15
Qui contacter :	Francine (tel. 01 64 24 34 25) Nicole (tel. 01 64 24 42 08) Geneviève (tel. 06 30 39 94 57)
Les tarifs :	166 € = 2 € ES

Eric Fritz et Françoise Hubert

Expressions Villaronnes

PROPRIÉTAIRES

Vous êtes propriétaire d'un logement construit depuis plus de 15 ans.

- Vous souhaitez le louer, mais des travaux seraient nécessaires pour améliorer ses qualités de salubrité et d'accessibilité et pour économiser l'énergie.
- Vous êtes retraité(e) depuis plusieurs années et vous souhaitez rendre votre logement plus facile à vivre dès maintenant et pour plus tard.

Le PNR a signé un accord avec l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) qui lui permet d'étudier votre demande de travaux d'amélioration. Les dossiers retenus peuvent recevoir une subvention pour une partie des travaux. Le montant de la subvention dépend du niveau de ressources du demandeur.
Voir www.anah.fr
Faites-vous connaître auprès de Roger Magert, vice-président de la Commission PLU-Urbanisme-Habitat à la mairie.

K. Moussaud

AGENDA 21

Les Parcs naturels régionaux s'inscrivent par leurs missions et les caractéristiques de leur projet de territoire dans les principes du développement durable, ce qui a conduit à créer un dispositif spécifique qui reconnaît une charte de PNR comme un Agenda 21 local.

Bon d'accord. Mais ça veut dire ? ?
Des outils pour le développement durable établis au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 :
Agenda = feuille de route ; 21 = pour le XXI siècle.

Et développement durable alors ?
Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ça m'intéresse, mais comment ça se passe ?
5 ambitions majeures ont été établies :
- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- la préservation de la biodiversité
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations
- la dynamique de développement suivant les modes de production et consommation responsables.

Par la mise en action d'une démarche basée sur :
- une stratégie d'amélioration continue
- la participation des acteurs : habitants, élus, associations…..
- l'organisation de la mise en œuvre concertée
- la transversalité des approches
- l'évaluation partagée.

C'est de ce côté que va s'orienter le développement de notre village pour les années à venir, car il a la chance d'avoir intégré le Parc naturel régional du Gâtinais français en 1999.

Quelques grandes villes ont mis en œuvre leur Agenda 21 local depuis plusieurs années.
La démarche est enclenchée et des résultats apparaissent. Voir les sites d'Auxerre ou de Toulouse par exemple pour des exemples concrets .

K. Moussaud

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

En vue de commémorer le 90ème anniversaire de l'Armistice de 1918 les « Amis de Villiers » font des recherches. Malheureusement quelqu'un a emprunté le journal de Monsieur Henry AUBRY (Maire de Villiers pendant la guerre) et a oublié de le ramener. La municipalité, considérant la valeur inestimable de ce document, demande qu'il soit ramené à la Mairie. Merci

A. Surget

PENSEZ AUX ASSISTANTES MATERNELLES DE VOTRE VILLAGE

Des jeux intérieurs et extérieurs, des jouets, des livres ou encore du matériel de puériculture, en très bon état parce que nous avons des contrôles « sécurité ».

NE LES JETEZ PAS.

Contactez-nous, ils seront bien utilisés et répartis entre nous, selon les besoins de chacune.
Voici 2 noms sur 6, nous sommes toutes collègues qui entretiennent de très bonnes relations.
Mme Cosco Catherine 01.64.24.25.45
Mme Andre Corinne 01.64.24.26.98
En vous remerciant par avance.

Les Assistantes Maternelles

J'ai le plaisir de partager avec tous la joie que me procure la naissance de ma petite fille Cassandra Magert née le 16 juin 2008.

Roger Magert

C'est avec plaisir que je vous annonce la naissance de mon petit fils Tom VARTABEDIAN (FERRE) né le 23 avril 2008

Michèle Ferré

LE PLUS DU PNR (PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS)

Si l'adhésion de la commune au PNR génère quelques obligations environnementales, elle permet aussi de profiter d'un outil remarquable pour favoriser des actions qui entrent dans le cadre du développement durable. Chacun d'entre nous est un acteur capable d'entreprendre ces actions et donc le PNR a un champs d'application capable de vous aider dans ces actions. Exemple, j'isole mon logement, premier geste pour lutter contre le gaspillage d'énergie. En plus ces travaux sont souvent vite amortis par la diminution des factures de combustible ou d'électricité. Après avoir bien cadré mon projet, je contacte le PNR (01-64-98-73-93) pour présenter celui-ci à un chargé de mission qui me sera désigné. Avec lui le projet des travaux est ficelé. Selon les matériaux utilisés pour cette isolation je peux prétendre à une subvention de 40 à 60% des travaux, plafonnée à 1 000 euros TTC. CETTE SUBVENTION EST COMPATIBLE AVEC LES AVANTAGES FISCAUX RELATIFS A L'AMELIORATION DE L'HABITAT. Cette demande de subvention est soumise en assemblée aux membres du PNR. Si elle est acceptée comme dans la très grande majorité des cas, le chargé de mission vérifiera que les travaux réalisés sont conformes au projet initial.

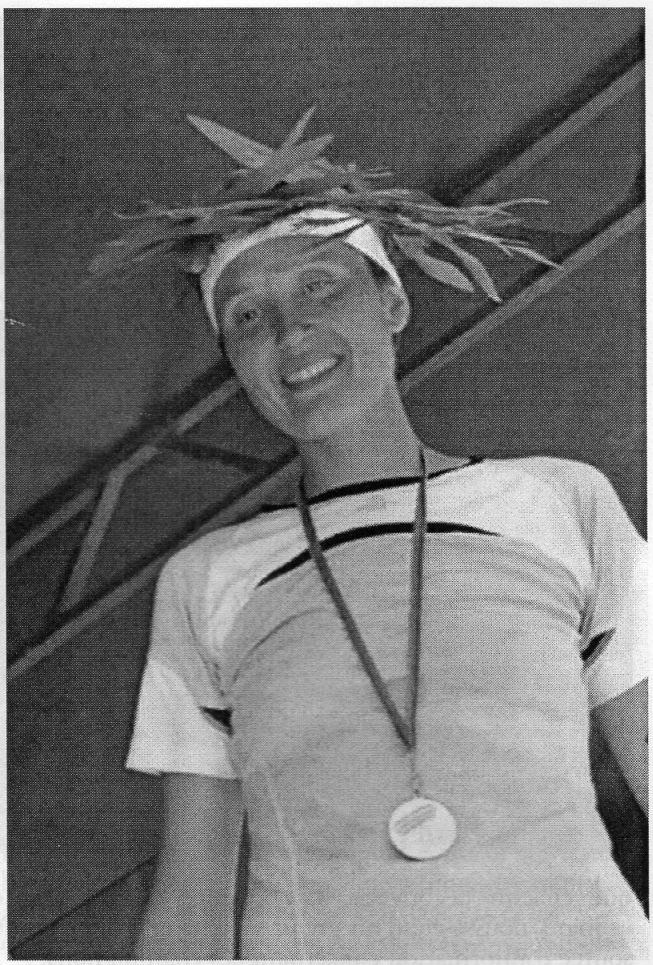
Y. Lechevallier

TENNIS CLUB DE VILLIERS-SOUS-GREZ

L'école de tennis du Tennis Club de Villiers-sous-grez a repris ses activités au gymnase de La Chapelle-La-Reine, le jeudi 25 septembre 2008. L'animation de ces cours d'initiation ou de compétition est assurée par Basile Leroy. Pour tous renseignements sur cette activité reportez vous au site internet du club.

Toutes les informations concernant le tennis sont disponibles sur le site : http://tcvilliers.free.fr

Sandra OLIVIER 40 ans, un compagnon : Hugues, 2 enfants : Cédric 13 ans et Lucas 4 ans, villaronne depuis 4 ans enseigne l'éducation physique et sportive au collège international de Fontainebleau.
Son arrivée n'est pas étrangère à la course d'orientation qu'elle pratique depuis 14 ans. Depuis quelques années, elle venait en famille pratiquer en foret de Fontainebleau, son arrivée à Villiers lui a permis de s'entraîner dans cette magnifique foret technique pour la « CO »et de faire de rapides progrès. Elle a également donné de son



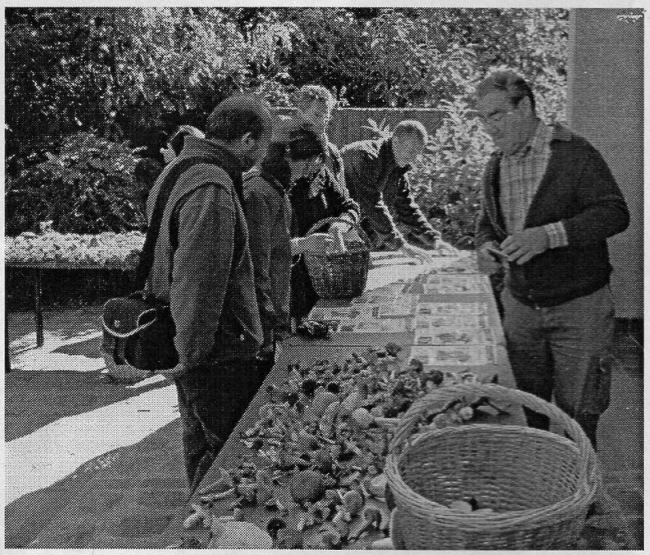
temps pour initier à plusieurs reprises les enfants des écoles de Villiers Recloses.
Elle a remporté les championnats de France 2007, ce qui l'a poussée tout naturellement vers les championnats du monde vétérans au Portugal pour lesquels la municipalité lui a apporté son soutien.
Pour sa première participation, c'est une réussite. En sprint, elle termine à la 8ème place sur 80 participantes.
En longue distance, elle voulait faire la plus belle course possible et finir parmi les dix premières. Elle avait terminé sans trop forcer 9ème et 11ème des deux courses de qualification dix minutes derrière les premières... le reste est un rêve : une course bien gérée et la médaille de bronze à la clé !

A la fin de l'été, aux championnats de France, elle finit 10ème de la finale moyenne distance toutes catégories confondues et elle est à nouveau championne de France de la longue distance catégorie dame 40.
Prochain objectif : Les jeux mondiaux des vétérans à Sydney en octobre 2009...

Ce Qui S'est Passé

GÉANTE , CETTE JOURNÉE CHAMPIGNONS !

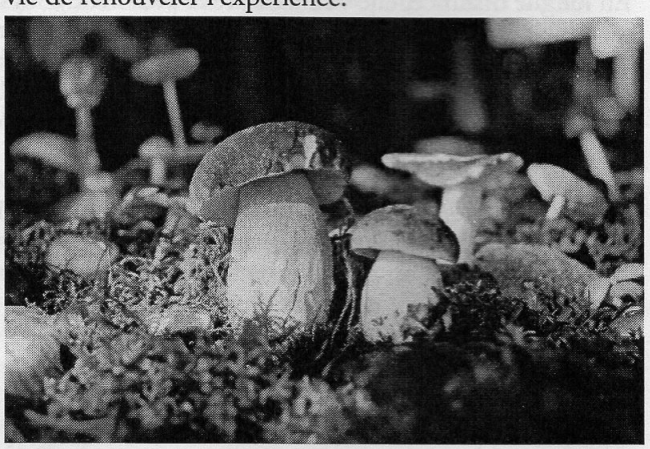
Nous avions tous entre 7 et 77 ans et c'est armés de paniers et de couteaux, après un bon café chaud que nous sommes partis explorer sous un beau soleil la forêt de Villiers à la recherche d'éventuels champignons. Nous étions fascinés par la grande diversité de champignons



que chacun découvrait. La présence du mycologue « Jojo » nous a été d'un grand secours et d'une grande source d'information concernant ces champignons.
Après 3 heures de ballade en forêt nous étions tous bien affamés, nous nous sommes retrouvés au foyer rural devant un apéritif maison à base de ronce « la trouspinette du coq » suivi d'une superbe omelette géante aux champignons (210 œufs) faites par nos soins qui a fait le bonheur de tous nos convives.

« Ouf !!! personne n'a été malade !!! »

Chacun est reparti avec de nouvelles connaissances (un petit mycologue sommeille en chacun de nous) et l'envie de renouveler l'expérience.



Nous tenons à remercier tout particulièrement notre mycologue « Jojo » et tous les amoureux de la nature qui ont eu le courage de se lever si tôt un dimanche matin.
Avis aux futurs amateurs.

Le Coq Chantant.

LE RALLYE PÉDESTRE

Je n'avais jamais, de ma vie, participé à un rallye pédestre. Peu porté, par nature, aux « activités de plein air » je fantasmais sur les pénibles kilomètres de marche ponctués d'énigmes façon louveteaux et d'épreuves sportives à l'usage des premiers de la classe d'éducation physique. Bref, je me sentais aussi peu disposé que je l'étais, enfant, quand il fallait bien affronter les cris qui faisaient de la piscine un lieu d'épouvante où se mêlaient les odeurs de chlore et les sensations de froid provenant du slip en nylon mouillé plaqué sur ma chair de poule et qui me faisait claquer des dents. Malgré tout, par une sorte de réflexe civique par lequel je m'efforce de donner l'illusion d'un citoyen bien intégré, je décidai néanmoins de surmonter mes préventions et de me rendre au rendez-vous prévu par les organisateurs ce samedi 20 septembre devant le foyer.



Je suis bien obligé de constater que si je craignais le pire, ce fut pire encore !
J'eus la chance, il faut le dire, de faire équipe avec trois femmes, d'un commerce très agréable, dont celle qui incarne pour notre bien à tous la plus haute autorité de la commune. Si bien que les kilomètres, pas si nombreux que cela, parurent d'autant plus légers que les conversations allaient bon train et dans la bonne humeur.
Ensuite, malgré quelques lacunes, notre équipe ne se sortit pas trop mal des épreuves dites « intellectuelles ». Les sujets, représentatifs des préoccupations du village (écologie, plaisirs gustatifs, connaissance du milieu, traces du passé, esprit de la forêt) furent abordés avec la fièvre propre à ceux que la victoire excite. Il fallait nous voir plonger dans des casiers prévus à cet effet des feuillages identifiés au prix d'une concentration épuisante. Subir, pour ce qui me concerne, l'humiliation de comparer l'étalage d'une grande variété de champignons à ma difficulté ordinaire de débusquer deux malheureuses trompettes en quatre heures de recherche ; nous barbouiller les papilles de confitures plus raffinées les unes que les autres. Il fallait nous entendre éclater de rire au récit d'un bon génie moustachu nous ventant les mystères de la forêt peuplée de rondins mâles bramant leur désirs devant des rondins femelles à l'écorce rougissante.
Accueillis à chaque étape par des personnes des deux sexes (enfin, un par personne, entendons-nous) nous posant avec le sourire agaçant de ceux qui connaissent les réponses des questions à rendre jaloux tous

les Jean-Pierre Foucaud et les Julien Lepers du monde virtuel, nous poussions nos neurones dans leurs derniers retranchements.



Enfin, convaincus de l'indéniable supériorité de notre équipe, c'est avec la sérénité propre aux consciences repues de connaissances que nous attendîmes la proclamation des résultats. Alors là, un phénomène étrange se produisit : une obscure équipe d'une dizaine de jeunes gens fut proclamée vainqueur ! Nous éviterons les commentaires sur la faiblesse du jugement humain nous bornant à reconnaître que la jeunesse de cette équipe de petits galopins aux cerveaux bien équipés et aux muscles entraînés avaient de quoi impressionner un jury influençable et nous passerons sur la légèreté avec laquelle on nous accorda la troisième place. Je laisserai de côté les questions suscitées par ce sentiment d'injustice (« y avait- il pénalty ? », « Que fait la police ? », « D'où venons-nous/où allons-nous ? ») pour ne me concentrer que sur ce seul constat : je m'attendais au pire et le pire s'est produit, j'ai aimé ce rallye pédestre. Il m'aura donc fallu attendre tant d'années avant de goûter les plaisirs d'une journée si bien partagée et animée par des esprits si disponibles aux autres. Il était temps !
Merci à tous et vivement l'année prochaine.

Gilles Guillot

UN SAMEDI PARMI D'AUTRES...

Que faire un samedi ensoleillé de mai à Villiers ? On peut jardiner, faire les courses pour le repas familial du dimanche, se reposer d'une semaine particulièrement chargée, jouer avec ses enfants ou petits-enfants....mais on peut aussi participer au « nettoyage de printemps » organisé par la mairie, ce samedi 17 Mai.

Dans ce cas, choisi par une vingtaine de Villarons, on commence par un pique-nique au Larry, où chacun apporte sa spécialité culinaire à partager ! Tables et chaises sont rapidement installées, le petit rosé tenu au frais dans une glacière, mais aussi le Chablis (quel arôme !)... tandis que les plus jeunes et les plus raisonnables apprécient l'eau également fraîche !

A 14h rassemblement devant le Foyer Rural où chacun reçoit un sac poubelle et une paire de gants appropriés... (pas de taille spécifique, on fera avec !)

Ainsi équipés, les « volontaires » se divisent en équipes pour quadriller l'étendue de la commune. Pascal et Benoît, venus à la rescousse (merci !) vont, avec le tracteur, récupérer les sacs les plus lourds.

Pendant près de 2 heures, toutes les routes menant à Villiers vont être passées au peigne fin pour enlever ces détritus laissés par des automobilistes et randonneurs peu scrupuleux. Entre les paquets de cigarettes , les canettes diverses et variées, les emballages « Mac Do », les papiers et sacs plastiques à l'infini, on rapporte aussi des enjoliveurs, des morceaux de pare-choc, des pièces de métal de provenance inconnue... ! tout ça dans un mouvement précis et vite adopté : je repère, je me baisse, je ramasse, je me relève...assouplissements assurés !!!

A 16h30 , tout est trié, mis dans des poubelles propres à chaque « espèce » et un dernier verre de jus de fruits ou de cidre est levé à la santé de tous, dans l'espoir que nos routes resteront propres quelques temps... avant de refaire cet exercice l'an prochain, dans la bonne humeur !

M. Permanyer

14 JUILLET 2008

En cette fin de matinée, sous les tilleuls du foyer communal la température, quoique estivale restait fraîche. La longue table dressée dans l'allée Jean Tardieu arborait les couleurs de la République: nappes et serviettes, bleu, blanc, rouge. Ambiance fête nationale garantie. A l'apéritif, entre les convives, les échanges et les dialoques allaient bon train, se multipliaient. Témoin celui-ci, pris sur le vif entre MM. Benois et Blaise :
M. Benois: « Bonjour. La fête s'annonce belle. Mais dites-moi, nous nous sommes déjà rencontrés ? »
M. Blaise: « Je ne crois pas, je ne suis pas d'ici. Je viens de très loin (sourire), exactement de Grez sur Loing. »
M. Benois: « En effet, quel long chemin jusqu'à Villiers. Villiers sous Grez et Grez sur Loing, je remarque à la fois une complémentarité et une continuité d'appellation entre nos deux communes. »
M. Blaise: « Comment cela? »
M. Benois: « J'observe que Villiers sous Grez pourrait s'appeler Villiers sous Grez sur Loing. »
M. Blaise: « En effet, ce serait original, mais un peu longuet peut-être. »
M. Benois: « On pourrait, par exemple, proposer Villiers sur Loing. »
M. Blaise: « Mais, le Loing n'est pas tout près. »
M. Benois: « C'est exact. Bah, laissons cela. Mais, dites-moi où habitez-vous à Grez sur Loing ? »
M. Blaise: « Tout près du Loing »
M. Benois: « A Villiers nous n'avons pas de cours d'eau, certes, mais nous possédons: la Mare aux fées, la Fontaine St Etienne et la grotte, dans le massif du Rocher, dite du Curé. Cela nous ramène à la Révolution de 1789. Tout cela entouré, protégé par la forêt domaniale. Mais foin de tout cela ! Si nous trinquions à la fête nationale, à la République et à la santé des concitoyens de nos deux communes. »
M. Blaise: « Bien volontiers ... »
Laissons nos deux héros deviser à loisir et intéressons

nous au repas proposé: les deux vedettes, furent sans conteste, les cochonnailles et les desserts. Hum ! ce tiramisu à la fois compact, onctueux et goûteux.
L'auteur de ces lignes en reprit deux fois, à la réflexion peut-être trois.
Puis la musique entra dans le danse, entre le café et le coup de l'étrier ou d'arquebuse, au choix, à ne pas confondre avec le coup du père François. Les morceaux choisis, indémodables, s'inscrivaient fort bien dans notre époque: « le petit vin blanc », « le dénicheur ».
Cela avait un air rétro de guinguette. Il ne manquait que les canotiers et les robes en mousseline. Dommage que Villers ne soit pas plus près du Loing !!!
Mme Delahaye-Audrain, put mesurer tout à loisir, le degré d'intérêt que portaient ses administrés à cette journée d'anniversaire festive.
La fin de l'après-midi approchait, tables, chaises, vaisselle furent remisées. La journée se termina sur un dernier aire de musette.
Allons, pas de nostalgie, à l'année prochaine pour fêter les 14 juillet 2009

B. Grapperon

REPAS DES VOISINS RUE DE LA PLACE

Huitième année consécutive que le voisinage de la rue de la Place organise son repas et, comme d'habitude, tout y était :
L'ambiance, la bonne humeur, les jeux de cartes et la pétanque.
La date du premier week-end de septembre n'est pas anodine car elle permet à certains de prolonger l'ambiance des vacances.
Un grand merci aux organisateurs et, chers voisins, à l'année prochaine.

Bernard Darré



Evènements à Venir

AU THÉÂTRE... CET APRÈS-MIDI

C'est en effet samedi 22 novembre après-midi que l'Amicale villaronne vous propose de vous divertir dans un théâtre parisien. A l'affiche cette année :
« Chat et souris » de Ray Cooney avec Jean Luc Moreau et Francis Perrin dans une mise en scène de Jean Luc Moreau, « Faisons un rêve » de Sacha Guitry avec Pierre Arditi, Clotilde Courau et Martin Lamotte dans une mise en scène de Bernard Murat.

Comme d'habitude, le choix va être difficile mais vous devrez vous décider avant le 19 octobre en vous inscrivant auprès de Françoise Hubert 01 64 24 26 71 ou Denise Larchevêque 01 64 24 27 85

Les habitués savent que le transport par car et le petit « en cas » qui vous sera servi après la pièce sont offerts par l'Amicale c'est raison pour laquelle il ne vous en coûtera que 37 € si vous êtes amicaliste ou 42 € si vous ne l'êtes pas.
Venez nombreux rejoindre le groupe de fidèles qui profite chaque année de cette sortie avec un plaisir toujours renouvelé.

VIVE LA LECTURE !

La bibliothèque de Villiers se tourne résolument vers la jeunesse en ce début d'année scolaire. Pendant l'été, un achat massif d'ouvrages destinés aux enfants et aux adolescents de l'ordre de 500 euros a été réalisé grâce aux subventions de la Mairie et de l'Amicale Villaronne. Vous pouvez retrouver la couverture de certains d'entre eux dans les panneaux d'affichage.

Plusieurs actions sont envisagées pour les semaines et les mois qui viennent afin d'inciter les enfants à une fréquentation régulière de la bibliothèque où ils pourront également trouver un large choix d'albums prêtés par la médiathèque de Seine et Marne :

► Visite régulière pendant le temps scolaire à l'initiative des enseignantes de maternelle et de CM2.

► Animations lecture sur le temps de cantine par le personnel communal et des bénévoles.

► Rencontre mensuelle pour la lecture de contes par certains membres du « Théâtre du Grabuge ».

► Etude avec les assistantes maternelles de Villiers d'une possibilité d'ouverture pour les tout petits en matinée.

Pour débuter cette saison dédiée à la littérature jeunesse, une exposition-vente d'ouvrages destinés aux 3 / 12 ans est organisée le vendredi 17 octobre de 16h30 à 18h et le samedi 18 octobre de 16h à 18h. Le samedi, les enfants pourront se grouper autour d'Isa Mercure, Gilles Guillot, Françoise et Laëtitia Hubert pour écouter plusieurs contes et découvrir quelques uns des albums de la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte (sans cotisation) à tous les villarons ainsi qu'à nos amis des villages environnants tous les samedis de 17h à 19h et tous les mercredis de 17h30 à 18h30. Nous attendons votre visite avec impatience.

FESTICHORALES

Retenez bien votre soirée du samedi 8 novembre 2008
A 20h 30 salle Polyvalente de Moncourt-Fromonville

Les Festichorales vous proposent un conte musical, « La forêt des Bâtons de Craie » présenté par « Les Cabotins ».

Venez découvrir un endroit imaginaire, habité de personnages parfois humides, parfois secs, ou encore effaçables. Dans cette forêt extraordinaire vous croiserez en chemin des blanches, des vertes et des pas mûres, mais aussi d'autres de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.
Un univers où se côtoient sans complexe l'humour, la tendresse et la poésie de nos rêves d'enfants.
Une soirée à déguster en famille ou entre amis, pour échapper au monde des grandes personnes.
« Les Cabotins » sont un ensemble composé de choristes Villarons et des communes voisines. Il est dirigé par Laurence Leroy. Les débats sont orchestrés, au sens musical du terme, par Bernard LEROY.

Prix des places 5 € - Réservation 01 64 24 26 33

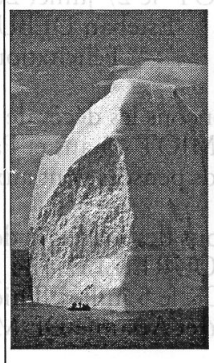
BONNES NOUVELLES

Premier rendez-vous de la saison :
Samedi 1er novembre à 20h
23 rue René Lefebvre
chez Isa Mercure et Gilles Guillot
Le programme de la soirée sera annoncé prochainement par affiches et tracts.
Rendez-vous suivants 3 décembre, 3 janvier (adresses à préciser ultérieurement).
Cette année, nous avons décidé de renouer avec une tradition bien chaleureuse : les veillées.
D'octobre à mai, chaque premier samedi du mois, à 20h, chez ceux qui voudront bien ouvrir leur maison, des acteurs et actrices liront, à la bougie, près d'un feu de cheminée des contes fantastiques. Nul besoin d'être un spécialiste pour venir goûter le plaisir de la lecture et se retrouver entre voisins et autres invités, un verre de vin chaud à la cannelle en main (à moins qu'il s'agisse de tisane au miel, de chocolat ou de digestif) et desserts assortis pour entendre les belles et sombres voix de Maupassant, Edgar Poe, Victor Hugo, Ambrose Bierce et autres.
Tous les Villarons sont donc conviés à ces veillées littéraires et gourmandes d'une heure à une heure et demie.
Les personnes qui se proposent d'accueillir une lecture chez eux (prévoir de la place pour 20 à 25 personnes) peuvent se faire connaître notamment en téléphonant à Isa et Gilles au 01 64 24 26 97.
Bonnes lectures à tous.

Isa Mercure et Gilles Guillot

La municipalité de Villiers-sous-Grez présente :

DE L'ISLANDE À LA BAIE D'HUDSON
Voyages dans le Grand Nord



Une conférence avec projection de diapositives par Sylvain MAHUZIER

Samedi 15 novembre 2008 à 20h30

Salle Jean-Louis Garban
Foyer rural à
VILLIERS-SOUS-GREZ

Entrée libre

L'auteur, qui parcourt le Grand Nord depuis plus de 20 ans, nous propose de partir à la découverte des paysages envoûtants et de la faune étonnante de ces grands espaces.



Après une étape en Islande, où volcans, chutes d'eau et lagons glaciaires rivalisent de beauté sous l'œil des innombrables colonies d'oiseaux de mer, nous voguerons sur la mer du Labrador à la rencontre des icebergs, impressionnants vaisseaux de glace venus du Groenland.



Puis nous ferons cap sur la mythique Baie d'Hudson et croiserons la route des morses débonnaires, et des majestueuses baleines à bosse...

Enfin, nous serons témoins du grand rassemblement des ours polaires à Churchill, qui attendent que la banquise se forme pour aller chasser les phoques.

Un grand voyage en images, fertile en émotions !

PRÉPARONS LA BOURSE AUX PLANTES

En cette fin dété, début d'automne, dans nos cours et jardins, nous récoltons des graines, éclaircissons des massifs, divisons des bulbes..

Nous vous proposons de venir les échanger à la bourse aux plantes organisée par la municipalité et l'Amicale Villaronne, le mardi 11 novembre prochain, à partir de 14 h, au foyer J. L. Garban.

Cette rencontre est ouverte aux passionnés et curieux du jardinage et se veut conviviales. Chacun y puisera également des conseils, des idées...

Alors, à nos petits pots de plants pour faire de cet aprés-midi du 11 novembre, un moment d'échange et d'amitié.

Renseignements auprès de Mireille Permanyer :
tél. 01 60 71 98 18

Nos joies nos peines

Bienvenue aux nouveaux nés Lorianne MILANDRE le 5 mai 2008, Robin FOUGERES le 5 mai 2008, Jeanne THIBAUT - TINOT le 27 juillet 2008 et Ehoarn BEDOUET le 7 septembre 2008, Esteban DEBU le 5 octobre 2008.
Félicitations aux parents.

C'est avec tristesse que nous annonçons les décès de René LANDAT 72 ans, Guy LEFEBVRE 68 ans, René AMIOT 75 ans et Pascal THIBAUT 53 ans.
Nos pensées vont aux familles et aux proches.

L'avenir se prépare, réjouissons-nous des mariages de Fabian POULALION et Héléna POPOVA le 27 juin, Lionel COTTON et Christelle BOUREILLE le 14 juin, Alexandre DARTOIS et Céline CLAUS le 28 juin, Benoit DEBU et Angélique HAUCK le 5 juillet, Thierry VOCELLE et Delphine THIEULIN le 6 septembre, Rambert NAMY et Arianne DE MAUDUIT DU PLESSIS le 11 octobre.

POUR DES RAISONS DE TRAVAUX
VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE SERA FERMÉE

DU 27 OCTOBRE 2008 INCLUS AU 8 NOVEMBRE 2008 INCLUS

PENDANT CETTE PÉRIODE, TOUTES OPÉRATIONS BANQUE POSTALE SE FERONT AU BUREAU DE POSTE DE LA CHAPELLE-LA-REINE

LE LUNDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 14 H15 À 18H00
DU MARDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 14 H15 À 18H00, LE SAMEDI DE 9H00 À 12H00

TOUS LES RETRAITS D'INSTANCES (**lettres recommandées, colis ou objets avisés**) SE FERONT À LA MAIRE
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI, DE 13H30 À 17H00, SAMEDI DE 9H00 À 12H00

Agenda

Conseil Municipal

13/11/08 Réunion du conseil
14/11/08 Réunion publique
09/12/08 Réunion du conseil

Pratique

21/10/08 Ramassage des monstres
22/10/08 Collecte sélective
05/11/08 Collecte sélective
18/11/08 Ramassage des monstres
19/11/08 Collecte sélective
01/12/08 Collecte sélective
16/12/08 Ramassage des monstres
17/12/08 Collecte sélective
31/12/08 Collecte sélective

Recréatif

24/10/08 Assemblée générale de l'Amicale Villaronne, à la bibliothèque
25/10/08 Boulistes de Villiers. Concours de boules lyonnaises au stade.
01/11/08 Bonnes nouvelles
11/11/08 Amicale + Sauvebois. Brocante avec bourse aux plantes.
22/11/08 Coq Chantant. Soirée à thème
22/11/08 Amicale Villaronne. Sortie théâtre à Paris
03/12/08 Bonnes nouvelles
07/12/08 CCAS repas des anciens
14/12/08 Amicale Villaronne et la mairie. Noël des enfants.

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredi**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en -Bières, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45